



LE JARDIN DES IMPOSTURES



Avant-propos

Le feu a profondément marqué l'histoire de l'humanité, puisque c'est en le maîtrisant que l'homme a imposé sa différence et son pouvoir de domination sur les espèces inféodées à l'environnement des terres émergées.

Fascinant par sa lumière, séduisant par sa chaleur, terrifiant par ses dévastations, le feu par ses pouvoirs modificateurs et réducteurs de la matière, garde pour lui ce côté magique partagé entre le maléfice de l'enfer, et le bénéfice vital de la chaleur et de la lumière du feu solaire.

C'est dans ce contexte, que fort naturellement, s'est établi le mythe du feu purificateur donnant à l'industrie humaine la possibilité de faire disparaître par la flamme les miasmes embarrassants, malodorants, perturbants d'un environnement anthropique de plus en plus complexe.

Du feu de l'éclair incendiant la savane, au feu de bois chauffant les maisons, sans oublier le feu des hauts fourneaux pour produire les aciers; le feu d'explosion de nos inventions à moteurs thermiques, le feu nucléaire rasant Hiroshima, ou tout simplement le feu des incinérateurs, il en apparaît une infinité de variables, dont les produits de décomposition ou de synthèse génèrent des impacts sanitaires et environnementaux fort éloignés de la notion de purification véhiculée par la bonne conscience collective. Contributeur majeur des excès de gaz carbonique responsables de l'effet de serre et géniteur de nombreux produits carcinogènes* ou teratogènes*, le feu consommateur destructeur de la matière et de ce que nous nommons improprement déchets, s'érige en paradoxe face à un monde en recherche de durabilité.

Sur une planète minuscule, peuplée aujourd'hui de plus de six milliards d'humains, il n'est plus possible d'ignorer les limites connues des ressources indispensables à la pérennisation des chaînes alimentaires garantes de la survie nécessaire des espèces. Il convient au contraire de refuser la déchirante réalité d'inacceptables habitudes simplificatrices pour ouvrir le chantier à des pistes nouvelles, orientées vers des initiatives porteuses de responsabilités et de maintien des potentialités d'avenir.

A l'heure où les exigences discutables de la croissance et productivité boursière poussent les décideurs de économiques et politiques à trouver des solutions rapides, spectaculaires, médiatiquement et électoralement exploitables, nous assistons à la montée en d'oligopoles* particulièrement puissants, métastasant* progressivement la nébuleuse des organismes publics décisionnels pour générer le maximum de profits.

Dans cette optique, l'énormité de la masse de déchets produits par nos sociétés de consommation, devient un gigantesque pactole dont il s'agit de s'attribuer la maîtrise, afin d'extraire la substantifique moelle du porte-monnaie des consommateurs; l'incinération devient alors une championne de l'extorsion en terme de profits, et de pollution en terme d'environnement. Présentée comme une incontournable fatalité par les technostructures des multinationales

Table

Avant-propos	9
Déchets ou produits ?	13
L'invisible dépotoir	17
Croissance et paradoxe	21
Objectif fric	25
La dynamique dans la sclérose	29
Deux poids, deux mesures	33
Fin des illusions du confort politique	
du mythe du feu purificateur	37
Démoniaques dioxines	43
Dégâts sournois et irréversibles	49
Le fond du problème	51
La mascarade des contrôles de dioxines	53
Précieuses et incontournables décharges	57
Valoriser la matière	65
Ce n'est pas la mer à boire	69
Le 14 Septembre 1990	73
Porte à porte et communication	77
La crise socio-rudologique	79
La pesée embarquée	83
Acceptabilité sociale	91
Les coups tordus de l'incinération	93
Les produits résiduels ménagers	97
Ectoplasmiques D.I.B	103

Déchets ou produits ?

En présence d'une pêche savoureuse, l'homme et l'écureuil ont des comportements particulièrement intéressants. Le premier mange la pulpe et jette le noyau, alors que le second mange le contenu du noyau et jette la pulpe. Ce qui est considéré comme un produit intéressant pour le premier, n'est qu'un déchet pour le second, et réciproquement.

Cela n'altère en rien la valeur intrinsèque d'une pulpe ou d'un noyau, puisque la première, par sa couleur, son parfum, sa saveur, joue son rôle de séductrice pour éveiller l'appétit d'un consommateur qui se trouve de fait instrumentalisé, disséminateur de noyau hors du champ d'influence de l'arbre mère, pour permettre la naissance d'un petit pêcher dans un espace plus propice.

Cet exemple nous montre que lorsque nous qualifions un produit de déchet nous avouons une incompétence qui peut être sociale, économique, technologique ou politique. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans notre histoire pour retrouver les fermes du milieu du siècle dernier dans lesquelles la notion de déchet n'existait pas. Des eaux grasses destinées aux cochons, aux rejets organiques qui rejoignaient les fumiers et les jardins, ou aux fumées qui s'arrêtaient au niveau des planchers des combles pour boucaner les viandes salées tout en préservant le bois de charpente des attaques des

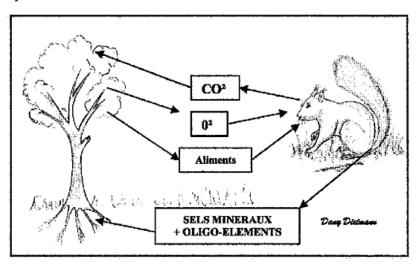
insectes phytophages*, en évitant de surcroît, que le panache de fumée visible de très loin, n'attire l'attention d'envahisseurs mal intentionnés; tout allait dans le sens de l'utile et de l'économie.

En introduisant la notion de « Déchet ultime », le législateur accepte la pérennisation de l'incompétence, sans ouvrir la voie d'un avenir durable qu'aurait pu induire la notion de « Produit primaire », retournant à la roche mère pour réapprovisionner les rayons de notre supermarché planétaire dont les stocks s'épuisent dramatiquement sur l'autel des exubérances de la croissance.

Au stade actuel, il n'y a que les produits résiduels de la fission nucléaire qui puissent mériter le qualificatif de déchet radioactivité puisque leur fait des substances incompatibles avec un développement non contrarié des cellules, nécessaires à l'établissement du maillage des chaînes alimentaires. Pour le reste, il ne fait aucun doute que les ressources cognitives de la science permettent la prise en charge de tous les autres produits résiduels de l'activité humaine pour les inscrire dans un nouveau cycle. En évaluant les coûts de ces processus de réhabilitation matière, il deviendrait possible d'interdire à la source, la fabrication massive de substances dont le recyclage s'avérerait trop financiers. sanitaires pénalisant en termes environnementaux. Sans vouloir faire de démagogie, cette vision impose la nécessité de créer de nouveaux centres de recherche, de mettre en œuvre de nouvelles technologies, de proposer de nouvelles formations, de redéfinir de nouvelles stratégies logistiques, d'ouvrir les espaces de reconquête des équilibres naturels que la planète est en train de perdre.

A quelques années du tarissement des ressources pétrolières mondiales, cette ouverture constituerait un fantastique laboratoire amortisseur des conséquences de ce big bang pétrolier qui s'annonce, puisqu'il permettrait d'économiser les précieuses ressources matières que nous détruisons aujourd'hui dans les incinérateurs et qui malheureusement nous manqueront demain.

Entre l'autisme techno-politique et la myopie du libéralisme, il n'y a que la citoyenneté et la foi qui soient capables d'ouvrir de tels espaces de lucidité pour transmettre aux générations futures la notion de noblesse des produits plutôt que la médiocrité des déchets.



Entre l'écureuil, l'arbre, l'air, le sol, s'établissent des relations où le déchet de l'un devient produit pour l'autre.

Sur une planète dont la masse est constante depuis 4,6 milliards d'années, cette alternance d'échanges est nécessaire pour garantir la pérennité des produits nécessaires à l'organisation du futur. Dés qu'un produit sort de son cycle de valorisation, il devient encombrant, nuisant, voire dangereux pour le maintien des équilibres des cycles périphériques. Il passe alors de l'état de produit à l'état de déchet ou de polluant.

L'invisible dépotoir

Il y a 3.7 milliards d'années, les cyanobactéries tiraient profit de l'assimilation du dioxyde de carbone dissout dans l'eau de mer, pour rejeter dans les océans et dans l'air d'énormes quantités d'oxygène, contribuant ainsi à la genèse de l'atmosphère. Elles n'ont pas cessé leur travail depuis, et c'est grâce à elles que les organismes aérobies ont gagné le privilège de se développer sur les sols des terres émergées. A noter que le dioxygène sous forme O2, ne suffisait pas pour assurer la vie sur les terres émergées, et qu'il aura fallu de subtiles alchimies pour que la couche d'Ozone O³ enveloppe notre espace atmosphérique d'une ceinture capable de renvoyer vers l'infini les dangereux rayons solaires ultra violets « B ». Notre espace respiratoire était né, composé de 21% de dioxygène, de 78% de diazote et de 1% de gaz divers comme par exemple le dioxyde de carbone, CO2, et d'autres gaz rares.

Calées sur cette réalité gazeuse, nos alvéoles pulmonaires ont programmé la subtilité des échanges entre l'intimité profonde de nos cellules et le dioxygène de cet air pesant 1,293 kg le m³. Invisible, mais puissant lorsqu'il se déplace; inodore, mais porteur des plus douces fragrances ou des plus fétides pestilences de décompositions diverses. Indispensable également à toute forme de feu, l'air dans son invisibilité

Croissance et paradoxes

Parallèlement aux déchets invisibles, la réalité palpable des déchets visuellement et matériellement perturbants, donne le vertige.

En 1992, la masse globale des déchets ménagers s'élevait à 20 500 000 tonnes; or, sans que le pouvoir d'achat des français ne progresse vigoureusement, et sans que la démographie ne manifeste une évolution galopante, on constate qu'en 2002 la masse annuelle des déchets ménagers atteignait 30 000 000 de tonnes, soit une croissance de 50% en 10 ans. Pour les adorateurs de la croissance, de tels chiffres doivent tout de même semer le trouble, puisque dans les faits ils ne s'accompagnent d'aucune progression sociale, en engendrant bien au contraire, la nécessaire densification de services qui aggravent notoirement les charges des contribuables, ainsi que la pollution de l'environnement.

Cette situation révélatrice nous installe aux antipodes du développement durable en traduisant toute l'ampleur et l'ambiguïté du gouffre qui isole le discours politique des actes constatés.

Au-delà du paradoxe, le cul de sac dans lequel la problématique des déchets nous précipite, traduit de la part des décideurs un manque de volonté notoire lorsqu'il s'agit d'imposer des règles de fabrication de produits et d'emballages, focalisées sur une nécessité de réduction massique accompagnée d'une nécessaire valorisation matière in fine.

En établissant une dichotomie entre le producteur de produit et d'emballage, qui choisit la voie du profit maximum, et les collectivités publiques qui doivent assurer le traitement des déchets résultant de l'achat et de l'utilisation de ces produits, le législateur a coupé le lien devant assurer une juste répartition, entre d'une part, la liberté et les profits des uns, et d'autre part, les responsabilités et devoirs des autres. Cette problématique se complexifie encore lorsque les collectivités publiques fuient leurs responsabilités en déléguant leurs devoirs de service à des acteurs économiques privés, pour solutionner les problèmes posés par l'explosion stratégiquement programmée de la masse des déchets.

Dès lors le système bascule vers les processus les plus lucratifs, boulimiques de croissance, en tissant la toile sclérosante des rentes de situation, allergiques à la prise en compte des mesures de prévention. Cette évolution financièrement contestable, ne devient possible qu'à la seule condition d'ouvrir l'accès à guichets ouverts à la tirelire des contribuables, par le biais des taxes foncières et diverses redevances. C'est là que les instances politiques sont invitées à ouvrir la voie aux ponctions financières perversement induites.

Dés lors que sont installés les secteurs géographiques et réseaux de collecte des déchets, les déchetteries, les centres d'enfouissement techniques, les incinérateurs, les réseaux d'épandage ou de dispersion environnementale des mâchefers, le système s'enclenche pour assurer la durabilité des rentes de situation. On constate également que les procédures d'appel d'offres dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets sont trop souvent tronquées par le fait que la concurrence ne joue plus et que les commissions doivent alors se contenter d'une seule proposition fixant des conditions particulièrement défavorables aux collectivités.

Cette absence de concurrence dans un secteur aussi lucratif, laisse à penser que les monopoles semblent particulièrement bien installés et bien organisés, et que la répartition géographique homogène des marchés gagnés par les acteurs économiques localement dominants, présente toutes les apparences physiques d'une organisation nationale d'inspiration oligopolistique*. Ces situations solidement cadenassées par des conditions de réciprocité plus ou moins occultes, font, qu'il est beaucoup plus facile de trouver des acteurs politiques locaux ou nationaux porteurs de projets d'inspiration monopolistique privée, que d'autres, porteurs de projets législatifs organisant la composition et la réduction des emballages à la source, ou induisant des systèmes favorisant le bénévolat valorisé des citoyens s'impliquant dans le geste du tri ou dans la valorisation matière. Autant de passages obligés vers un objectif crédible de développement durable qui se trouve donc ardemment combattu au nom du profit.

seraient sans doute fort voisins. Peut-on leur reprocher de tirer parti d'une législation des marchés que la représentation nationale de l'Assemblée se garde bien de modifier ou d'amender dans le sens de la préservation de l'intérêt économique des citoyens? Serait-ce là, la traduction des résultats obtenus par le lobbying parlementaire des multinationales?

DÉCHETS MÉNAGERS LE JARDIN DES IMPOSTURES

Derrière la silhouette familière de chaque poubelle se cache un univers économique particulièrement florissant, dont l'activité devrait assurer une préservation efficace de notre environnement. Ou'en est-il ?

Sommes-nous en mesure de développer la réduction des emballages à la source, le tri, la valorisation matière par le recyclage, le compostage?

Dans ce labyrinthe de questions, de fructueuses expériences menées sur le territoire français et partout dans le monde, donnent d'efficaces réponses. Pourquoi ne les applique-t-on pas ?

Cet ouvrage lu, et le jardin des impostures visité, il ne sera plus possible de voir un supermarché, un panier à provision, une poubelle, une décharge ou un incinérateur avec le même œil. Les couleurs de l'avenir auront changé.

L'ouvrage de cet élu naturaliste a le mérite de s'appuyer sur des expériences concrètes, et de répondre très simplement à des questions fondamentales pour la durabilité biologique de la planète.



Dany DIETMANN, S. 8 ans, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Maire de la Commune alsacienne de Manspach, Président fondaieur du SMAEL; syndicut intercommunal d'aménagement et de renaturation du basin Versant de la Largue et du secteur de Montreux. Président de la commission d'information du Public sur la Directive Cadre Européenne sur l'eau, au sein du Comité de Bassin de Rhin l'Agence de l'Ena Rhin-Meuse, Cheville ouvrière de la mise en œuvre du ri des produits résiduels ménagers et de la ° pesée

embarquée », ainsi que l'assainissement rural alternatif des effluents liquides domestiques. Président du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Sundgau.

9 782747 580700

ISBN: 2-7475-8070-9 14.50 €